

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE Du jeudi 9 février 2023, en Visioconférence.

**Présents** : Philippe ANTOINE - Sylvie AVIT-RELET - Bernard DRUDI – Marc DUPUY et Guy LETROT.

**Excusé** : Joël DERENNE.

**Invités présents** : Pascal BERTHELIN et Guy DUSSEAUX.

Ouverture de la séance à 20h06 par Guy LETROT / Président par intérim.

## **Rappel de l'ordre du jour :**

1. Infos du Président
2. Préparation du prochain Conseil de Ligue (25.02.23)
3. Composition du Bureau de Ligue
4. Situation financière au 31 décembre 2022
5. Organisation du 3<sup>ème</sup> tour du CF de la Nationale 2 à St Pierre
6. Commission Sportive Régionale : modification de l'article 1 du championnat par équipe
7. Questions diverses

●●●●●●●●●●

## **1/ Infos du Président**

- Visio groupe développement (23/01/2023)
  - Sport Santé
  - Sport EN extérieur (action obligatoire pour les comités)
  - Ping tour
  - Labels
- ANS
  - Baisse importante de l'enveloppe
  - Suppression de l'enveloppe complémentaire
  - Réunion des correspondants le 20 février
- Par rapport au 30/06/22 : + 667 licences soit + 493 du 7/01/23
- 12 205 licences au 30/06/2020 : 11 799 aujourd'hui
  - Il manque 405 licences
  - - 615 licences traditionnelles + 214 loisirs

## **2/ Préparation du prochain Conseil de Ligue (25.02.23).**

Philippe ANTOINE fait remarquer que l'ordre du jour est quelque peu "chargé". Aussi il souhaite que celui-ci soit modifié afin de respecter les horaires et de donner priorité aux sujets importants liés à l'actualité du moment.

Après discussion, l'ordre du jour est modifié et validé par le Bureau, en maintenant toutefois le point relatif au projet de réforme du Juge arbitrage (décision du CDL du 7 janvier 2023).

La réunion se déroulera au CSN d'Houlgate, avec à l'ordre du jour :

1. Informations du Président
2. Election du Président
3. Installation du nouveau Bureau de Ligue
4. Point sur le dossier ANS
5. Situation financière
6. Présentation et validation du projet de réforme du juge-arbitrage
7. Point sur la communication de la Ligue
8. Intervention du CTS
9. Questions diverses

### **3/ Composition du Bureau de Ligue**

Des postes restent actuellement à pourvoir au sein du Bureau de Ligue.

Aussi, en toute transparence vis à vis du Bureau actuel, Guy LETROT qui vient d'être nommé Président par intérim en remplacement de Guy DUSSEAUX (Président démissionnaire) souhaite, sachant qu'il se présentera à l'élection au poste de Président, compléter préalablement le Bureau.

Guy LETROT fait part de ses propositions de nominations qui induisent quelques mouvements internes. Cette présentation ne fait l'objet d'aucune remarque.

### **4/ Situation financière au 31 décembre 2022**

L'intervention est faite par Sylvie AVIT-RELET selon une nouvelle présentation des comptes qui de l'avis de tous, offre une meilleure lisibilité et compréhension des comptes.

Ces derniers ne suscitent aucun commentaire des membres du Bureau.

### **5/ Organisation du 3<sup>ème</sup> tour du CF de la Nationale 2 à St Pierre**

- Guy LETROT fait part des problèmes rencontrés lors l'organisation de cette compétition du fait, de la programmation à la même date (le samedi après-midi) d'une rencontre de Pro B messieurs dans la 2<sup>ème</sup> salle (du club) qui est habituellement utilisée pour le CF.
- Toujours au titre de cette compétition, il semble y avoir un litige financier concernant la prise en charge des frais de restauration des arbitres. Après échange avec le Président du club organisateur et Guy LETROT, le montant de prise en charge sera revu à la baisse.

### **6/ Commission Sportive Régionale : modification de l'article 1 du championnat par équipe**

Marc DUPUY informe les membres du Bureau qu'il présentera (au prochain CDL du 25.02.23) au nom de la CSR, une modification de l'article 1 du règlement du championnat par équipe. Le souhait est d'afficher dans notre règlement, un article qui soit cohérent et applicable, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le sujet est à l'ordre du jour de la CSR du lundi 13 février 2023.

## 6/ Questions diverses

- Bernard DRUDI signale qu'il a été interpellé par Alain SUDRON du CPQ au sujet de la comptabilisation du nombre de prestations des arbitres (pour 1 et non 2 comme souhaité par le club) faites lors de la journée du dimanche pour le 2<sup>ème</sup> tour du CF à St Pierre.  
Bernard DRUDI aurait souhaité que la demande du club soit prise en considération. Les arguments évoqués par Philippe ANTOINE pourraient être recevables (même volume horaire mais moins de prestations le dimanche que le samedi) ce qui ne justifie pas de les différencier. Pour autant, la façon de traiter le dossier n'est pas correcte et nécessite une certaine concertation et sans doute une redéfinition préalable des dispositions à appliquer. Ceci devrait faire l'objet d'une prochaine réflexion.
- Pascal BERTHELIN informe le Bureau des circonstances qui ont amené à devoir retirer l'équipe des minimes filles au championnat de France des Régions, à savoir : la non disponibilité de Nina GUO ZHENG (sélection en équipe de France) et de Liza ZHAO, sans possibilité de les remplacer afin de présenter une équipe compétitive.
- Guy LETROT et Bernard DRUDI exposent la problématique du choix, du lieu où se déroulera la prochaine AG de la Ligue. Dans le respect de l'alternance chaque année dans les différents Comités, cette saison l'AG se déroulera en Seine Maritime. Après avoir pris la mesure des éventuelles difficultés de stationnement, il est décidé d'accepter le site (Franqueville St Pierre) proposé par le CD76.
- En ce qui concerne la tarification de la pension au Pôle, il est décidé de la revaloriser de 50€.
- Par ailleurs, le Bureau décide également, de ne facturer, pour une même famille de 3 enfants que 2 inscriptions en stage sur 3.
- Pascal BERTHELIN soumet à l'approbation des membres du Bureau, les modifications apportées aux supports de communication (flamme et kakémono). Le Bureau les valide.
- Enfin Bernard DRUDI s'interroge sur les modalités de facturation du coût d'inscription au stage de formation AR et JA1 et souhaite que celles-ci soient similaires ou à défaut, au moins cohérentes entre les deux secteurs (14-50-61 et 27-76).

Guy LETROT lève la séance à (22h20).

Le secrétaire de séance,  
Bernard DRUDI